



COMMUNIQUE DE PRESSE
du 14/10/2015

**Négociation du Contrat Etat – ONF – Communes forestières :
les élus de l'Hérault se positionnent**

Réunis en conseil d'administration le 14/10 dernier à Montpellier sous la présidence de Francis CROS, président de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut-Languedoc, les élus des Communes forestières de l'Hérault ont échangé sur la problématique de la renégociation du Contrat d'Objectifs et de Performance 2016-2020 Etat – ONF – Communes forestières.

Après un retour du secrétaire, Max ALLIES, maire de Castanet-le-Haut, sur les discussions du Congrès national des Communes forestières de Nancy de la semaine précédente qui avait vu le Ministre Stéphane LE FOLL annoncer un retrait des mesures financières pour les communes mais un effort sur la mobilisation des bois, les échanges ont porté sur la position des Communes forestières de l'Hérault.

2 délibérations ont été prises : 1 pour refuser les premières pistes du projet de contrat évoquant un paiement supplémentaire des communes (pour maintenir la pression et aller dans le sens des déclarations du Ministre), 1 pour exprimer les attentes des élus de l'Hérault en vue du contenu du contrat et demandant que soit affirmée une véritable ambition politique en faveur de la forêt publique française, garante d'un nombre d'emplois important dans le monde rural.

Les échanges ont ensuite porté sur la prochaine fusion des Unions régionales des Communes forestières et l'organisation d'une 1ère journée régionale des élus des Communes forestières de la nouvelle grande région le 9 novembre prochain à proximité de Carcassonne (Villegly). Cette date sera importante pour le devenir de la forêt publique dans notre Région et il est important que de nombreux élus de l'Hérault soient présents à cette occasion.

Contacts presse :

Philippe LONJON, responsable pour l'Hérault des Communes forestières Languedoc-Roussillon
Tél.- Fax : 04 11 75 85 17 / Port. 06 78 11 75 83 / philippe.lonjon@communesforestieres.org
Les Athamantes n°4 – 740, avenue des Apothicaires – 34 090 MONTPELLIER

La Fédération nationale des Communes forestières représente plus de 6 000 collectivités. 52 associations départementales et 11 unions régionales constituent l'organisation de proximité du réseau. En Languedoc-Roussillon, le réseau rassemble près de 400 communes sur les 664 communes forestières de la Région. Structuré autour de l'Union régionale, employant 5 salariés, il offre une expertise technique aux élus locaux pour la conduite de leurs projets liés à la forêt et au bois. »

Le réseau des Communes forestières œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément du développement local. Il constitue une force de proposition auprès de l'Europe, de l'Etat, de la Région et des Départements pour la définition de leurs politiques forestières adaptées au contexte de la forêt languedocienne.

COMMUNES FORESTIERES HERAULT
Les Athamantes n°4 – 740, Avenue des Apothicaires – 34 090 MONTPELLIER
Tél/fax : 04 11 75 85 17
herault@communesforestieres.org

